



*Le nouveau droit d'un  
monde en transformation*

# DROIT DE L'AGROALIMENTAIRE

# Matériaux et emballages destinés au contact alimentaire

## Décryptage des réglementations et responsabilités des différents acteurs

### PROGRAMME / 2 jours

#### 1 Pourquoi une réglementation sur l'Aptitude au Contact Alimentaire (ACA) ?

Quelles sont les interactions entre matériaux et denrées alimentaires ?

Quelles sont les sources et les risques de transferts de migrants ?

Appréhender la maîtrise des risques notamment chimiques

Les substances préoccupantes : BPA, Phtalates, MOSH/MOAH

**Exemples de phénomènes de migrations pour des matériaux/emballages**

Quelles sont mes responsabilités et celles de chaque acteur de la filière « emballage » ?

#### 2 Arborescence et analyse détaillée de la législation européenne

Les différentes réglementations au niveau mondial : FDA, Mercosur, Europe

Quel périmètre général applicable en Europe pour les emballages/matériaux ?

• Étude du règlement cadre (CE) n°1935/2004 du 27 octobre 2004

• Étude du règlement cadre (CE) n°2023/2006 (BPF)

Introduction sur les différentes réglementations spécifiques

• Réglementations européennes harmonisées (plastiques,...)

• Dispositions spécifiques nationales avec focus sur les mesures spécifiques françaises par groupe de matériaux et objets : métaux et alliages, verre, céramique, silicone, caoutchouc, bois,...

#### 3 Déclaration de Conformité (DC) : comprendre les enjeux de ce document central

Importance de la structuration correcte de la DC pour qu'elle soit recevable

Périmètre réglementaire à stipuler : réglementation cadre et réglementations spécifiques

Conditions d'évaluation et preuves de conformité associées

**Exemple : le modèle ANIA/CLIFE gratuit et très répandu (points forts et faiblesses)**

#### 4 Décryptage des réglementations spécifiques : matières plastiques

Règlement UE n°10/2011 et amendements

• Matériaux et objets en matière plastique

• Polymères entrants dans le cadre de la réglementation

• Substances Non Intentionnellement Ajoutées (N.I.A.S.)

• Focus sur les barrières fonctionnelles

• Liste de substances autorisées

• Limites de migrations globales et spécifiques

• Limites de composition (Qm)

• Conformité aux restrictions

• Focus sur les barrières fonctionnelles

• Déclaration de conformité : le cas des plastiques

• Règles de contrôle et de conformité (choix des simulants, conditions d'essais,...)

**Étude d'un cas concret**

#### 5 Décryptage des réglementations spécifiques : emballages en papier et carton

Catégories de papier/carton : vierge, recyclé, fibre synthétique

Textes réglementaires applicables et recommandations

• Législation nationale française

• Autres législations nationales

• Recommandations : Résolution du Conseil de l'Europe AP(2002)1, recommandations du BFR

**Étude d'un cas concret**

#### 6 Étude des réglementations spécifiques : métaux et alliages métalliques

Législation nationale : réglementation française (acier, inox)

Résolution du Conseil de l'Europe CMRes (2001)9

#### 7 Analyse des réglementations spécifiques : matériaux non plastiques

Encres, colles, adhésifs, revêtements, vernis, colorants

**Étude d'un cas concret**

#### 8 Initiation de base à la réglementation FDA

### OBJECTIFS

- ▶ Faire le point sur la réglementation européenne applicable à un emballage ou un matériau process (plastiques, cartons, métaux, verre, encre, vernis,...)
- ▶ Identifier les exigences de composition, les critères d'inertie chimiques et organoleptiques
- ▶ Savoir évaluer la conformité des documents transmis par l'ensemble des opérateurs de la filière des emballages pour éviter les non-conformités et progresser dans les réponses apportées aux clients
- ▶ Comprendre les tests de migrations, les essais simulés et les analyses de teneurs résiduelles pour pouvoir vérifier l'adéquation entre les engagements des fournisseurs d'emballages/matériaux et les conditions réelles d'utilisation

### FORMATEUR(S)

**Alain BOBÉ**, Directeur laboratoire - Expert emballage/Matériaux - Pure Laboratoire

### PUBLIC

Industrie agroalimentaire et grande distribution

Fabricants d'emballages ou matériaux pour l'agroalimentaire

Fabricants d'emballages ou matériaux pour l'agroalimentaire

▶ Services qualité, R&D, packaging

▶ Services achat, production, maintenance

▶ Services juridiques

**DURÉE :** 2 jours

**SESSIONS** 23-24 janvier

27-28 mars

05-06 juin

17-18 octobre

17-18 décembre

**TARIF :** 1520 € HT

**CODE :** 63278

# Bulletin d'inscription Lamy Formation

PAR E-MAIL/INTERNET	PAR COURRIER	NOUS CONTACTER
FR-lamy.formation@wolterskluwer.com www.wk-formation.fr	Lamy formation - Wolters Kluwer France Service Clients - Case Postale 410 - 14, rue Fructidor - 75814 Paris cedex 17	<b>09 69 32 35 99</b>

N° organisme : **11 75 53531 75**

« Wolters Kluwer France est enregistré sur Datadock »

## SOCIETE

Société : ..... Rappel de votre numéro de client : .....

N° et rue : ..... Code postal : .....

Ville : .....

N° SIRET :  Code APE :  Nombre de salariés à l'adresse : .....

Tél. Standard : ..... Fax : .....

## CONTACTS

Nom et prénom du Responsable Formation : M  Mme  .....

Tél direct : ..... Courriel : .....

Nom et prénom du gestionnaire du suivi d'inscription : M  Mme  .....

Fonction : .....

Tél direct : ..... Courriel : .....

## FACTURATION

À remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société) : .....

N° et rue : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Personne à contacter : ..... Tél : ..... Courriel : .....

N° du dossier de prise en charge : .....

## PARTICIPANT(S)

Nom du participant 1 : M  Mme  .....

Nom du participant 2 : M  Mme  .....

Prénom du participant 1 : .....

Prénom du participant 2 : .....

Fonction : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

Courriel : .....

## STAGE

Code stage : ..... Titre du stage : .....

Date(s) retenue(s) : .....

Coût de formation HT .....

TVA (20 %) : + ..... €

Total TTC : = ..... €

(Déjeuners offerts)

Ci-joint un chèque à l'ordre de Wolters Kluwer France

Règlement à réception de la facture

Règlement effectué par un organisme collecteur

Envoyer la facture en ..... exemplaires à cette adresse :

(si différente de celle de la société ou de l'organisme collecteur)

.....

.....

À : .....

Le : .....

Nom du signataire : .....

Fonction : .....

Cachet et signature obligatoires

La signature de ce bulletin d'inscription emporte adhésion  
des conditions générales de vente.

